

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 juin 2020 à 19h30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-2024 du 15 mars 2020 signé par la ministre Danielle McCann autorisant la tenue à huis clos des séances du conseil et que les membres du conseil prennent part, délibèrent et votent par tout moyen de communication.

ÉTAIT PRÉSENT

EN CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE : M. Yvan Duval, Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS

À LA SALLE DU CONSEIL :

M. Michel Croteau, Maire
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Clément Gignac, Conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, Conseiller
M. Claude Tessier, Conseiller
M. Jacques Tessier, Conseiller
Mme Vivian Viviers, directrice générale

Tous formant quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2020
4. Acceptation des listes et rapports mensuels
5. Certificats de crédits disponibles
6. Rapport de l'inspecteur municipal
7. Rapport de la directrice générale
 - a. Réclamation Servites de Marie
 - b. Autorisation d'utiliser un motorisé
8. Dossier du 118, chemin Thomas-Maher
9. Dossier du 414, chemin Thomas-Maher
10. Dossier du 434, chemin Thomas-Maher
11. Dossier du 882, chemin Thomas-Maher
12. Dossier du 888, chemin Thomas-Maher
13. Dossier du 980, chemin Thomas-Maher
14. Club Nautique St-Louis
15. Offre de service La Scubathèque
16. Travaux routiers

-
17. Fin des travaux Hôtel de ville
 18. Autres sujets
 19. Période de questions
 20. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après avoir ajouté le point suivant :

- Caméras aux abris postaux.

CA-20-06-15-01 Sur proposition de M. Jacques Tessier, dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec le point ajouté ci-dessus.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 mai 2020

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 mai 2020 celui-ci est adopté tel que déposé.

CA-20-06-15-02 Sur proposition de M. Claude Tessier, dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 19 mai 2020 est adopté tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mai 2020 ;
- Conciliation bancaire au 31 mai 2020 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mai 2020 ;

CA-20-06-15-03 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mai 2020 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juin 2020.

CA-20-06-15-04 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers remet aux membres du conseil le rapport d'activités préparé par l'inspecteur pour le mois de mai 2020. M. Yvan Duval mentionne qu'il aimerait que soit indiqué quelles sortes de permis ou certificats sont émis soit : abattage d'arbres, pesticides, etc.

CA-20-06-15-05 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

a) Réclamation Servites de Marie

Mme Viviers mentionne avoir appris que la propriété des Servites de Marie a été vendue et en conséquence nos procureurs ont transmis une correspondance à la partie adverse à savoir si la réclamation pour exonération de taxes sera retirée.

b) Autorisation d'utiliser un motorisé

Mme Viviers explique avoir reçu une demande pour que nous puissions tolérer les motorisés ou roulottes sur les terrains privés cet été à cause du COVID. Un résident voudrait recevoir ses enfants et petits-enfants mais ceux-ci demeureraient dans leur motorisé au lieu d'être dans la résidence des parents.

CA-20-06-15-06 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise l'utilisation d'un motorisé ou d'une roulotte sur un terrain privé pour plus de 72 heures, considérant les restrictions gouvernementales concernant le COVID.

ADOPTÉ

c) Gonet (lignage de la route)

Mme Viviers dépose une offre de service de Entreprises Gonet inc. pour le lignage de la route au coût de 8 826,20 \$ plus taxes. Après discussion, il est convenu de ne pas attendre après les travaux routiers à venir en septembre et de donner le mandat de le faire le plus rapidement possible.

CA-20-06-15-07 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à Entreprises Gonet inc. de procéder au lignage de la route suivant l'offre de service soumise.

ADOPTÉ

d) Fauchage

Mme Viviers mentionne aux membres du Conseil qu'elle a reçu également une offre de service pour le fauchage des accotements du chemin Thomas-Maher. Après discussion, il est convenu de donner mandat à Entreprises Daniel Lachance de le faire le plus rapidement possible.

CA-20-06-15-08 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à Entreprises Daniel Lachance inc. de procéder au fauchage des accotements du Chemin Thomas-Maher.

ADOPTÉ

e) Rencontre avec le MRNF

Mme Viviers mentionne avoir reçu un courriel de Mme Besette du MRNF qui demande un échancier pour donner suite aux discussions concernant les échanges de terrains de la Baie-des-Maher. Après discussion, il est convenu de communiquer avec cette dernière pour fixer une rencontre avec M. Clément Gignac, nos évaluateurs et ceux du ministère, Mme Viviers, Mme Besette et un représentant du MRNF.

f) Installation de la 2^e citerne enfouie

Mme Viviers informe les membres du Conseil que le service des incendies de Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier voudrait installer la 2^e citerne et veut savoir si elle peut être installée du côté lac tel que discuté.

Après discussion, il est convenu d'attendre après la rencontre éventuelle avec le MRNF pour confirmer le tout au service des incendies.

CA-20-06-15-09 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉ

8. Dossier 118 chemin Thomas-Maher

M. Claude Tessier explique le dossier du 118 chemin Thomas-Maher, qui avait été refusé par les membres du Comité consultatif d'urbanisme et mentionne qu'en réalisant ce projet de garage, celui-ci améliorera la situation en s'éloignant du lac et du ruisseau et que de plus il a l'approbation écrite du voisin immédiat.

Après discussion, il est convenu de demander au propriétaire de faire une demande de dérogation mineure qui sera publiée dans le Courrier de Portneuf et dont copie sera transmise aux deux propriétaires voisins de cette propriété pour les en informer.

Le dossier sera déposée pour approbation à la prochaine séance du Conseil.

9.- Dossier du 414, chemin Thomas-Maher

Mme Viviers mentionne que le dossier a été divulgué à nos assureurs ainsi que les assureurs de la firme d'ingénieurs de M. Boiteau. Nous attendons les développements.

10.- Dossier du 434, chemin Thomas-Maher

M. Claude Tessier explique que nous avons reçu un courriel du propriétaire mentionnant qu'il y avait eu une erreur dans le calcul des marges. Il faudrait qu'il soumette un nouveau plan d'implantation qui respecte les marges et qui est émis par un arpenteur géomètre.

11.-Dossier du 882, chemin Thomas-Maher

M. Claude Tessier explique la demande des propriétaires qui veulent démolir un muret et installer une plateforme sur la rive. Ils remplaceraient par des pierres naturelles et un enrochement. Il faudrait indiquer les distances précises et quels matériaux ils veulent utiliser. Le Comité consultatif a étudié le dossier et croit que si les propriétaires ont un bail avec le Domaine hydrique, ils devraient communiquer avec le ministère de l'Environnement car ils ne sont pas propriétaires de cette partie. Nous les référerons à la MRC et aux différents ministères concernés.

12.- Dossier du 888, chemin Thomas-Maher

M. Claude Tessier explique le dossier. Le propriétaire veut démolir la propriété actuelle pour reconstruire une nouvelle résidence mais il ne respecte pas la marge de 5 mètres. On lui a demandé de présenter de nouveaux plans tout en respectant les marges. M. Tessier le rencontrera à nouveau jeudi prochain avec un plan d'implantation.

13.- Dossier du 980, chemin Thomas-Maher

Mme Viviers mentionne que l'audition de cette cause est fixée à la Cour municipale le 8 juillet prochain. M. William Claveau s'est rendu sur la propriété pour constater si les arbres qui ont été remplacés sont conformes aux demandes formulées. Il n'a pas trouvé lesdits arbres et mentionne qu'ils ont enlevé toute la bande riveraine qui n'est pas revégétalisée.

Les constatations ont été transmises à notre procureur et nous attendons des développements.

14.- Club Nautique St-Louis

M. Jean-Sébastien Sheedy mentionne que la question du transport des enfants n'est pas encore réglée. Il n'y aura pas de 6 à 8 cette année puisqu'on ne peut tenir de réunions de plus de 50 personnes et que la distanciation serait trop difficile à respecter.

15.- Offre de service La Scubathèque

Mme Jocelyne Boivin mentionne qu'elle a eu une rencontre avec le directeur de La Scubathèque qui offre des cours de plongée sous-marine pour les débutants. Il faudrait vérifier comment ils procéderont avec des plateformes démontables. Ils ont fait des tests cette semaine. Il y aurait 20', 40' et ça pourrait peut-être être fait à la propriété des Petits Frères.

Il y a deux activités de ramassage de déchets au fond du lac soit une au début et l'autre à la fin de la saison. C'est très éducatif pour les enfants. Il faudrait que Yvan Duval et Jacques Tessier travaillent avec eux.

CA-20-06-15-10 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise Mme Boivin à faire les démarches nécessaires avec La Scubathèque pour des cours de plongée sous-marine pour les débutants.

ADOPTÉ

16.- Travaux routiers

Mme Viviers précise qu'une rencontre est prévue pour vérifier les documents d'appels d'offres vendredi prochain avec M. Patrice Towner de la firme WSP.

17.- Fin des travaux Hôtel de Ville

Mme Viviers recommuniquera à nouveau avec M. Fred Pion et M. Simon-Pierre Fortier pour élaborer un échéancier pour la fin des travaux de l'Hôtel de Ville.

18.- Autres sujets

Caméras aux abris postaux

M. Yvan Duval mentionne qu'il a consulté IBS Sécurité qui pourrait installer deux caméras par site au coût d'environ 5 000 \$ par site avec les fils sous terre. Ce sont des caméras qui enregistrent s'il y a mouvement. On pourrait également voir sur le cellulaire. Il nous présentera une soumission prochainement. Il faut vérifier auprès de la Coop pour avoir l'internet.

19.- Période de question.

Aucune question.

20.- Levée de la séance

La séance est levée à 21h15.

CA-20-06-15-11 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 21h15.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière